

Date de transmission de l'acte: 26/12/2024

Date de reception de l'AR: 26/12/2024

066-246600415-DE_119_2024-DE
A G E D I

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ANNÉE 2023



AGEDI
Malgré le contexte politique et économique incertain, les touristes tenaillés entre l'envie de partir et la baisse de leur pouvoir d'achat, privilégient des déplacements plus courts.

L'Office de Tourisme Intercommunal Roussillon Conflent poursuit ses actions en faveur de la valorisation des socio-professionnels, acteurs essentiels de la vitrine touristique de notre territoire.

Par ailleurs, il est à noter que 2023 est aussi une année particulière dans laquelle la sécheresse s'est invitée au planning des vacanciers. Le défi qui se trouve désormais devant nous, est de faire preuve d'adaptabilité pour répondre aux enjeux climatiques.

SOMMAIRE :

1. L'équipe et le fonctionnement administratif
2. L'accueil et l'information
3. Le bilan touristique
4. La communication et la promotion du territoire
5. Le développement touristique
6. L'O.T.I au service des socio-professionnels
7. La gestion financière

Date de transmission de l'acte: 26/12/2024

Date de reception de l'AR: 26/12/2024

066-246600445-DE_119_2024-DE

L'ÉQUIPE ET LE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF

DANS CETTE SECTION :

- L'équipe
- Les missions et compétences
- Le Conseil d'exploitation

Onglet 1

L'équipe permanente de l'OTI : 3,8 ETP permanents



**Marie-B.
HANNIBAL**
Directrice
OTI



**Magali
REZOUG**
Référente
accueil



**Nathalie
DE PINHO**
Conseillère
séjour



**Axelle
HUMBERT**
Saisonnnière

Mise en disponibilité d'agent

Mme Marie-Bernard HANNIBAL Directrice de l'O.T.I depuis 2019 a fait une demande de mise en disponibilité effective à partir du 04 juillet pour une durée de 6 mois renouvelable. En novembre elle a fait une demande de démission de poste.

M. Thomas GUIRY est nommé Responsable de l'O.T.I à partir du 1^{er} septembre à mi-temps sur le poste. Au 1^{er} janvier, il intègre la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris.

En fin d'année l'équipe permanente de l'O.T.I et de 2.5 ETP.

L'emploi de saisonnier :

Mlle Axelle HUMBERT a été recrutée du 03 juillet au 14 août, sur un temps de travail de 28H par semaine, en qualité de conseillère séjour.

Accueil d'une stagiaire en observation : Melle Jade PAULHIAC élève du lycée Beau Soleil de CERET du 03 au 07 juillet.

L'emploi d'agents mis à disposition par la commune d'Ille sur Tet pour le salon ARDJ :

Des agents techniques, des agents de P.M et des agents d'entretien.

COVID-19 :

Le 05 septembre le service RH nous informe d'un nouveau variant et nous rappelle les mesures d'hygiènes.

Les missions et compétences de l'OTI

Les missions d'un O.T.I sont définies aux termes des articles L133-3 et L133.9 du Code du tourisme :

- L'accueil et l'information : renseigner la population locale, les visiteurs, et, les acteurs locaux du tourisme.
- La promotion touristique : mise en avant des produits touristiques (hébergements, activités, patrimoine, etc.), des animations et valorisation du patrimoine du territoire. Suivi des statistiques requis par les réseaux départementaux et régionaux du tourisme. Mise à jour de la base départementale Tourinsoft.
- La coordination : Mise en place d'une dynamique de réseau entre les acteurs locaux du tourisme, les réseaux départementaux et régionaux pour le développement touristique du territoire.
- Il peut être consulté sur des projets d'équipements collectifs touristiques

Date de transmission de l'acte: 26/12/2024

Date de reception de l'AR: 26/12/2024

Le conseil d'exploitation de l'OTI

066-246600415-DE_119_2024-DE

Le conseil d'exploitation de l'O.T.I, sous la présidence de Mme Françoise CRISTOFOL et M. Jacques GARSAU, s'est réuni 3 fois : 20/03 - 12/06 - 16/10

Installation du conseil d'exploitation le 16/10 qui se compose de :

- Deux collèges : le collège des élus communautaires et le collège des socio-professionnels
- Les membres du collège des socio-professionnels ont été désignés par le conseil communautaire. Ils représentent le monde écotouristique sur le territoire

Le Conseil d'exploitation réunit 8 conseillers communautaires et 7 représentants des acteurs socio-professionnels du tourisme. C'est un organe de concertation et de réflexion sur toutes les questions liées au développement du tourisme local. Il est présidé par Cristofol Françoise (jusqu'au 16 octobre 2023) puis par Jacques Garsau suite à la désignation du nouveau collège d'élus.

Collège des élus (à partir du 16 octobre)			
Jacques	GARSAU	T	MILLAS
Frédéric	BOURNIOLE	T	BELESTA
Marie	MARTINEZ	T	MONTALBA LE CHÂTEAU
Jérôme	PARRILLA	T	ILLE SUR TET
Benoit	BONACAZE	T	PRUNET ET BELPUIG
Claude	AYMERICH	T	ILLE SUR TET
Florence	BAPTISTE	T	ST FELIU D'AMONT
Claudine	BOTEBOL	T	BOULE D'AMONT
Joseph	SILVESTRE	S	CORBERE
Céline	DRAGUE	S	GLORIANES
Jonathan	BONMARTEL	S	RODES
Pascal	TRAFI	S	BOULETERNERE
Caroline	PAGES	S	ILLE SUR TET
Claude	COSTE	S	BOULETERNERE
Jean-Claude	SOLERE	S	ST MICHEL DE LLOTES
Nathalie	ESCALAIS VERGNETTES	S	MILLAS

Date de transmission de l'acte: 26/12/2024

Date de reception de l'AR: 26/12/2024

066-246600415-DE_119_2024-DE

Collège des socio-professionnels

AGEDI

Sigrid	BAQUILLON	T	Chambre d'hôtes
Valérie	HUMBERT	T	Hébergements touristique
Pauline	PROD HOMME	T	Camping
Camille	ROBERT	T	Caviste
Bernard	LOPEZ	T	Association
Geoffrey	BUISAN	T	Fabricant de vélo
Jacqueline	REIG	T	Production huile olive
Georgette	VILLE	S	Association
Thierry	DEROLEZ	S	Guide naturaliste
Tarek	KUTENI	S	Patrimoine
Jérôme	BURTET	S	Patrimoine
Arthur	BERTRAND	S	Vigneron
Laura	HENRIQUES	S	Vigneron
Emmanuel	HOCCART	S	Patrimoine

Date de transmission de l'acte: 26/12/2024

Date de reception de l'AR: 26/12/2024

066-246600415-DE_119_2024-DE

A G E D I

ET L'INFORMATION

DANS CETTE SECTION :

- Le site d'accueil OT
- OT Hors les murs
- Qualité de l'accueil

Onglet 2

La gestion de la crise sécheresse :

Depuis le 23 février 2023, une grande majorité des Pyrénées-Orientales est placée en état de crise liée à la sécheresse. Des mesures ont été mises en place par la préfecture : Visuel de campagne affiché à l'O.T.I pour sensibiliser les habitants et les visiteurs aux bonnes pratiques à adopter :

- Affiche spécifique aux risques incendie
- Affiche spécifique à la gestion crise de l'eau



Qualité de l'accueil :

L'Office de Tourisme est à l'écoute du visiteur, il met en place des actions permettant l'amélioration de l'accueil. Il dispose de plusieurs outils pour évaluer la satisfaction des visiteurs :

- Les avis postés sur Google My Business, Facebook... sont suivis et font l'objet d'une réponse systématique
- Des fiches suggestions / remarques sont à la disposition des clients
- Les remarques orales sont inscrites dans un cahier dédié à l'accueil
- Les fiches de satisfaction clients*
- Les réclamations, une fiche est remise à tout visiteur exprimant son mécontentement*

*Concernant l'évaluation de la satisfaction des visiteurs :

L'OTI a été ouvert 235 jours d'accueil sur l'année
dont 7/7 jours du 1^{er} juillet au 31 août

Appréciation globale : 94% de nos visiteurs sont satisfaits ou très satisfaits de nos services

51% de nos visiteurs sont satisfaits ou très satisfaits de l'accès à l'OT

77% de nos visiteurs sont satisfaits ou très satisfaits de l'environnement de nos bureaux

Date de transmission de l'acte: 26/12/2024

Date de reception de l'AR: 26/12/2024

066-246600415-DE
LE BIAN
AGEDI

TOURISTIQUE

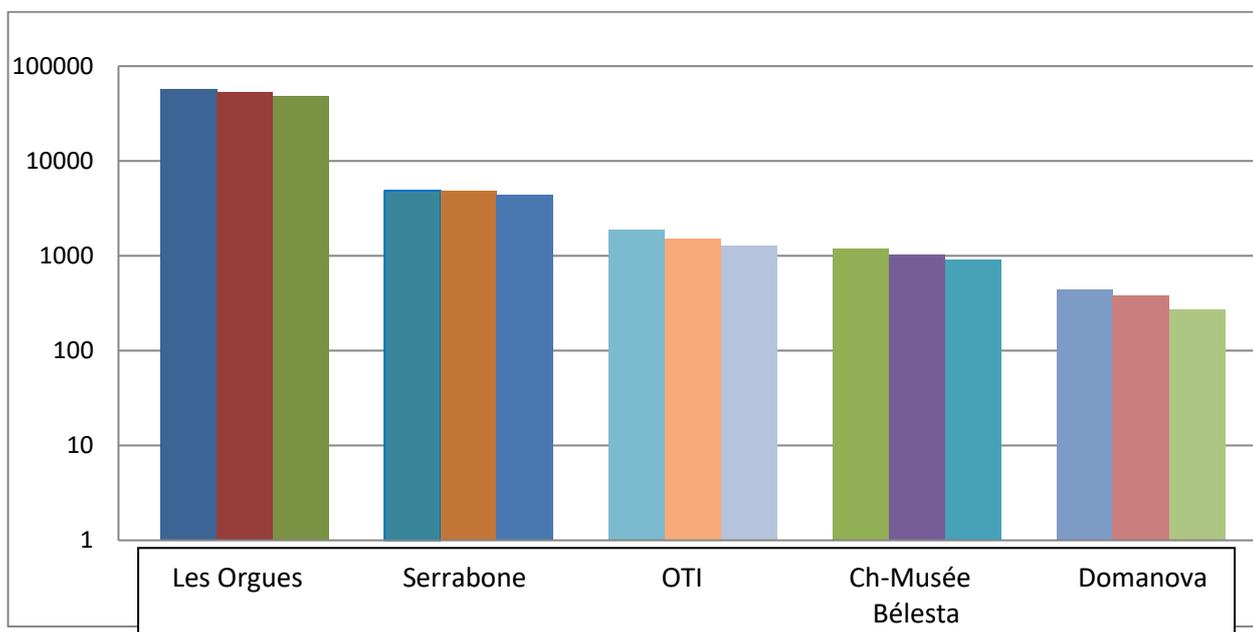
DANS CETTE SECTION :

- Fréquentation OTI
- Provenance des visiteurs

Onglet 3

Il a été constaté une diminution de la fréquentation comparativement à l'année 2021. Contexte sanitaire, fortes chaleurs estivales, une évolution de comportement des touristes ? La fréquentation est en baisse sur tous les sites du territoire Roussillon Conflent.

Fréquentation des sites du territoire RC sur la période Juillet-Août année 2021 à 2023

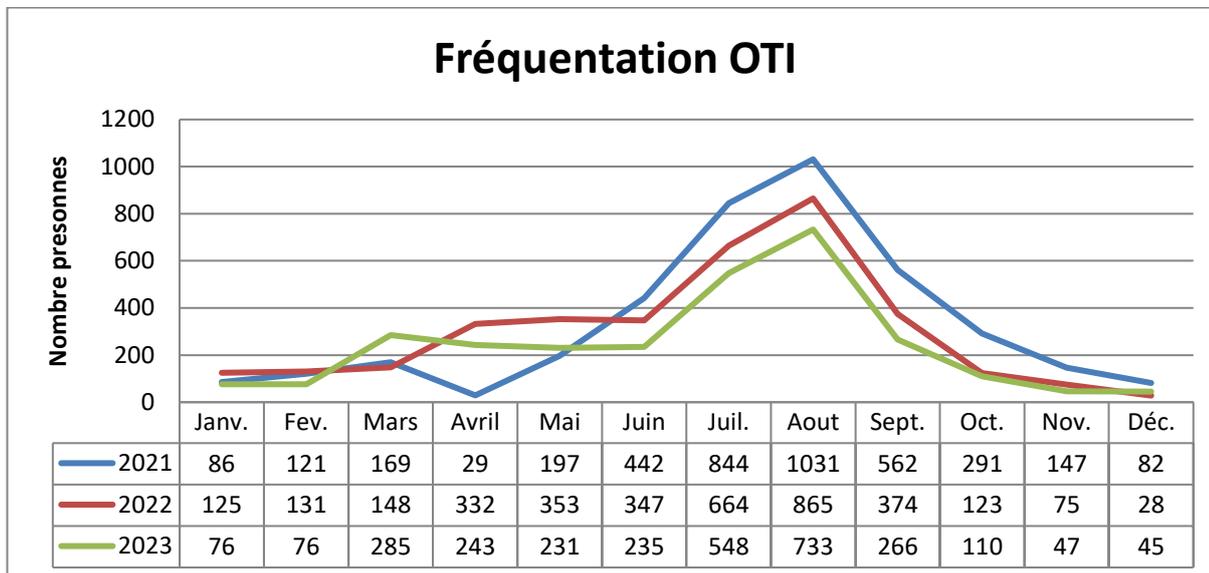


Fréquentation de l'OTI :

Date de transmission de l'acte: 26/12/2024

Date de reception de l'AR: 26/12/2024

En 2023, l'Office de Tourisme Intercommunal (O.T.I.) a été ouvert 235 jours et 7 jours sur 7 du 1^{er} juillet au 31 août. On constate une diminution de la fréquentation comparativement aux deux années précédentes. Fortes chaleurs estivales ou une évolution de comportement des touristes ? La fréquentation est également en baisse sur tous les sites touristiques du territoire (Orgues d'Ille, Prieuré de Serrabone, Musée de Bélesta, etc.).



Provenance des visiteurs

TOP 4	Fréquentation étrangère	Fréquentation nationale
1	Royaume-Uni	Pyrénées Orientales
2	Espagne	Haute Garonne
3	Belgique	Seine et Marne / Vendée
4	Allemagne	Loire Atlantique

Observatoire infra zone de l'ADT 66

L'O.T.I n'ayant pas accès à un observatoire dédié à son territoire, il utilise celui mis à disposition des collectivités par l'Agence de Développement Touristique des P.O. Les données statistiques sont indiquées par infra-zone départementale collectées avec l'outil Flux vision de façon bimensuelle, notre groupement étant rattaché à l'infra-zone « Roussillon – Aspres – Conflent ».

Sources : https://pro-tourismeadt66.com/sites/pro-tourismeadt66.com/files/atoms/files/bulletin_bimestriel_66_roussillon_aspres_conflent_2022_09-10.pdf

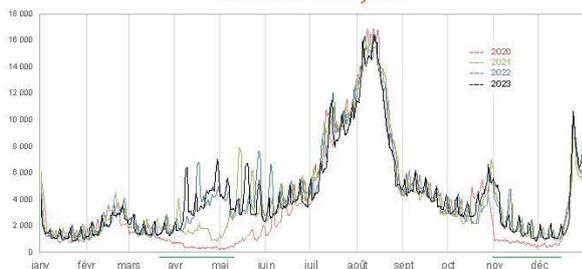


10 Évolution journalière de la fréquentation 2020-2023

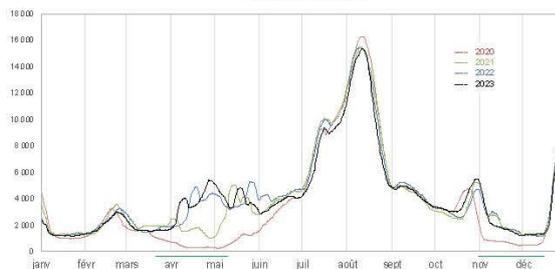
Afin de caractériser au mieux la fréquentation touristique les tendances ci-après portent sur les touristes (hors habituellement présents) et les excursionnistes (hors excursionnistes récurrents) provenant de l'extérieur du département. Données disponibles à titre comparatif pour l'ensemble du département et ses six infra-zones dans le baromètre bimestriel (cf. site de l'observatoire de l'ADT66).

NUITÉES TOURISTIQUES

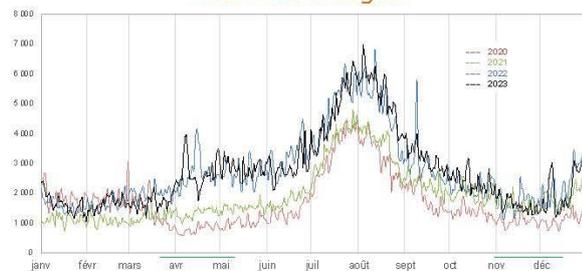
Visiteurs français



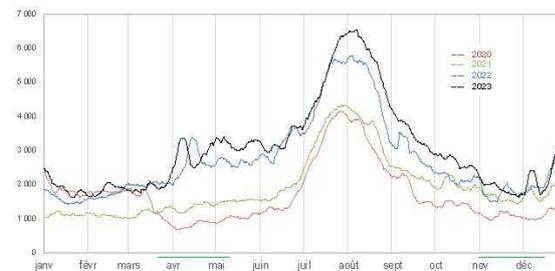
Valeurs lissées



Visiteurs étrangers

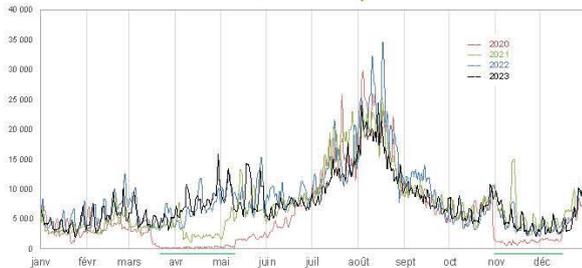


Valeurs lissées

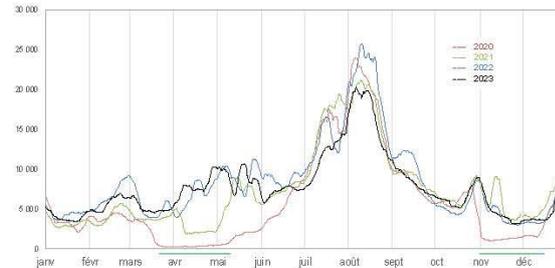


JOURNÉES DE PRÉSENCE DES EXCURSIONNISTES

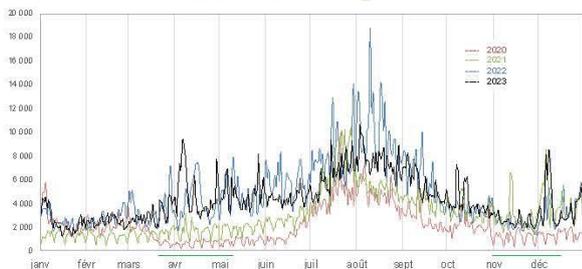
Visiteurs français



Valeurs lissées



Visiteurs étrangers



Valeurs lissées



Date de transmission de l'acte: 26/12/2024

Date de reception de l'AR: 26/12/2024

066-246600475/DV/11/9_2024 DE
LA COMMUNICATION
AGEDI

ET LA PROMOTION DU TERRITOIRE

DANS CETTE SECTION :

- Les réalisations en matière de communication « print »
- Les réalisations en matière de communication numérique
- Manifestations organisées /OTI
- Les accueils Presse

Les réalisations en matière de communication « Impression »

- Parution d'un encart promotionnel des sentiers dans le Guide spécial Balades dans les P.O (publication avril, pleine page publicitaire 15*21 cm)



ESPACE PRESSE

- L'espace Presse réservé aux journalistes a été mis à jour sur notre site internet.

Les professionnels y trouveront les documents en libre téléchargement.

Pour des raisons techniques les documents traduits en Catalan seront envoyés au service presse de l'A.D.T, afin d'améliorer notre attractivité pour la clientèle de Catalogne Sud.

- Actualisation de l'information Taxe de Séjour Mise à jour des tarifs applicables en 2024

TAXE DE SEJOUR AU REEL APPLICABLES A PARTIR DU 1^{er} JUIN 2024
TOURIST TAX APPLICABLE FROM 01/06/2024

Au prix de votre séjour dans un établissement d'hébergement, s'ajoute une taxe de séjour perçue par l'hébergeur pour le compte de Roussillon Conflent, du Conseil Départemental des Pyrénées Orientales et de la Société de la Ligne Nouvelle Montpellier-Pérpignan. Cette taxe est calculée en fonction de la catégorie d'hébergement, du nombre de personnes y séjournant et de la durée (jours/nuits) de votre séjour.

Taxid fee will be added to the price of your stay. This tax will be collected by the accommodation provider you are staying at, on behalf of Roussillon Conflent, the General Department of Pyrénées Orientales and the Company Ligne Nouvelle Montpellier-Pérpignan. This tax is based on the type of accommodation, the number of persons and length of your stay (night or 05/03/2023).

CATEGORIES D'HEBERGEMENT CATEGORIES OF ACCOMMODATION	CLASSEMENT TOURISTIQUE TOURIST RANKING	TARIFS CATEGORISÉS VOTRE NOMBRE JOURS	TAXE ADDITIONNELLE PAR PERSONNE NUIT	TAXE ADDITIONNELLE PERSONNELLE	
Hôtels de tourisme, résidences de tourisme, et résidences de tourisme Hotels, holiday residences, furnished flats of tourism	Paléon		1,82 €		
	5*	1,36 €			
	4*	0,82 €			
	3*	0,73 €			
	2*	0,66 €			
Villages de vacances Vacation Villages	4* et 5*	0,94 €			
	1*, 2*, 3*	0,55 €			
Chambres d'hôtes, Auberges collectives Bed and breakfast	-	-	0,59 €		
Emplacements dans des aires de camping-car et des aires de stationnement touristiques Camping vans areas and tourist carparks	Par tranche de 24h For a duration of 24h	0,45 €	+ 10%		+ 34%
Terrains de camping et terrains de caravanes, et tout autre terrain d'hébergement de plein air équivalent Camping sites	3*, 4* et 5*	0,45 €			
	1* et 2*	0,20 €			
Ports de plaisance Yacht harbours	-	-	0,20 €		
	Hébergements non classés ou en attente de classement (hors hébergement de plein-air) All unclassified accommodation or accommodation awaiting classification (except for camping)	-	Taxe de 1,25% du coût de la nuitée par personne (plafonné à 1,24€), par personne et par nuit		

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL ROUSSILLON CONFLENT - 3 Place Henri DEVIAT 66150 Hérault Tél. 04 68 57 99 00 - Mail : tourisme@roussillon-conflent.fr

- Communication d'évènements coordonnés L'O.T.I Roussillon Conflent a réalisé avec le service communication du groupement tous les outils de communication sur les supports web, les affiches ainsi que les insertions dans la presse.

- Application du RGPD Mise à jour des bulletins d'inscription des animations au regard du R.G.P.D. Référent R.G.P.D mis à disposition du groupement par le Centre de gestion des Pyrénées-Orientales.

Date de transmission de l'acte: 26/12/2024

Date de reception de l'AR: 26/12/2024

Les réalisations en matière de communication numérique.

066-246600415-DE_119_2024-DE

AGED!

En 2023, notre activité sur les réseaux sociaux n'est pas très optimale, par manque de moyens humains, nous avons communiqué sur 4 événements :

- Art des jardins : 6 Publications
- Bourse d'échange de St Cyprien : 4 publications
- Salon de la randonnée Toulouse : 5 publications
- La balade touristique : 2 publications



- **Site internet Tourisme Roussillon Conflent**

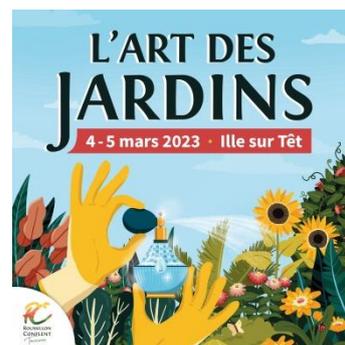
En 2023, le prestataire a procédé au changement d'outil d'analyse *Matomo*. Cet outil, collecte des données et sert à déceler des tendances et optimise notre site internet.

Manifestations organisées par l'O.T.I :

- **21° édition de L'Art des Jardins**

Dans l'ensemble, le public fidèle et connaisseur s'est déplacé malgré la conjoncture contraignante de la crise économique. Toutefois, les exposants ont moins travaillé. Ce constat passe par une diminution du nombre d'exposants pépiniéristes depuis 2018 (ils étaient une trentaine au départ). Cette situation s'est accentuée durant la période de crise sanitaire et d'inflation. En effet, le nombre d'exposants autour du jardin est désormais bien supérieur à celui des pépiniéristes pour combler leur absence, ce qui ne répond plus au cahier des charges initial de cette manifestation et par conséquent aux attentes des visiteurs fidèles. Bien que les visiteurs continuent à consommer sur ce salon, comme ils sont moins nombreux, tous les exposants ne s'y retrouvent pas.

Il est à noter que 38 % de visiteurs sont venus pour la 1re fois et que 46 % du public interrogé est une clientèle fidèle.



Date de transmission de l'acte: 26/12/2024

Date de reception de l'AR: 26/12/2024

Chiffres clés:

1333 entrées payantes (-32% / 2022)

1467 visiteurs (-1.7% / 2022)

39 exposants soit 4 de plus qu'en 2022

Le Conseil Départemental a contribué à son financement à hauteur de 2 000 euros.

En conclusion, la manifestation est toujours globalement appréciée du public et des exposants. Par contre, cet événement devient de plus en plus difficile à organiser. En effet, la recherche d'exposants respectant le cahier des charges du salon devient difficile (produits uniques, pas de revendeur, beaucoup de pépiniéristes ont fermé leur établissement durant la crise). Par ailleurs, la baisse des moyens humains et financiers ainsi que la diminution constante des recettes complexifie le maintien d'un bon fonctionnement de la manifestation. Les professionnels déplorent le manque d'animations et la diminution du nombre de visiteurs.

- **Balade touristique itinérante en voiture de collection d'Ille sur Têt**

Balade touristique hors-série à Ille sur Têt, le samedi 03 juin avec 12 voitures de collection de toutes marques (balade non ouverte au public).

Cette 3^e édition a connu un franc succès, appréciée des participants collectionneurs.

Au programme : Les véhicules se sont déplacés sur le territoire en convoi unique. Cette nouvelle édition a été proposée pour renouveler la balade, mais aussi en tenant compte de l'effectif réduit de l'OTI.

Les 12 participants ont sillonné les routes, passant dans 8 communes du territoire Roussillon Conflent et offrant ainsi leurs panoramas incontournables, leur richesse patrimoniale et leur terroir de qualité.

Balade d'une centaine de kilomètres, qui a nécessité pour des raisons d'organisation et de sécurité, un encadrement de 2 véhicules bénévoles. L'OTI remercie l'équipe de l'Association Fest'Ille pour son soutien logistique pour le rassemblement final.

En conclusion, pour la 3^e année les participants ont appréciés la nouvelle formule à 92 %.



Date de transmission de l'acte: 26/12/2024

Date de reception de l'AR: 26/12/2024

066-246600415-DE_119_2024-DE
A G E D I



Gagnants du jeu



Accueils Presse sur le territoire :

- « Météo à la carte » 06/02
- Mr Sean Hillen "Magazines du Monde" 27/03 au 02/04
- BFMTV "Recherche de jardins partagés" le 11/04
- Journal néerlandais "Leven in Frankrijk" reportage sur le "Fabuleux Voyage en Train" le 07/09
- Demande de lots (goodies) par le centre équestre EquiTet Rando animation sur la période de la Toussaint
- Demande des Gîtes de France pour une salle de réunion sur Ille sur Têt

Date de transmission de l'acte: 26/12/2024

Date de reception de l'AR: 26/12/2024

066-246600415-DE_119_2024-DE

LE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

DANS CETTE SECTION :

- Les actions avec le SMCGS
- Les autres projets réalisés
- Présence dans les réseaux touristiques

Onglet 5

Les actions avec le Syndicat Mixte Canigó Grand Site

Stratégie GSO contrat 2023 – 2027 et Destination Canigó

- Le 17 février à Rodès, signature de la convention-cadre précisant les modalités de partenariat entre le S.M.C.G.S, les Communautés de Communes Roussillon Conflent / Conflent Canigó / Haut Vallespir et l'Agence d'attractivité Amélie Haut-Vallespir País Catala. Ce moment marque le coup d'envoi et l'engagement du programme d'actions mutualisées de l'année 2023 (impression du livre de marque « Destination Canigó », participation dans des salons touristiques, achats d'équipements...). Suite à une renégociation au mois d'avril avec la Région le nouveau contrat G.S.O (Grand Sites Occitanie), pour mieux accroître notre visibilité.



Participation au 1^{er} Salon Occ'Ygene du tourisme, de la randonnée et des loisirs (du 31.03 au 02.04)

- Sur ce salon mutualisé avec les partenaires de la Destination Canigó : 3 agents (1 de Conflent Canigó, 1 de Roussillon Conflent et 1 de Haut Vallespir) ont tenu un stand regroupé sur celui de l'Agence de Développement Touristique 66. L'avantage de cette mutualisation est la réduction des coûts pour l'O.T.I (666,67 € au lieu de 2 000 €).



Chiffres clés du salon :

180 exposants

10 000 visiteurs

- Illumination des anciennes tours à signaux « Torrefocs » (embrassement des tours à signaux). Au regard du risque incendie l'événement a été annulé.
- Elaboration d'un fond de carte commun du Canigó Grand site.
- Réunions d'accompagnement des communes à la création et à l'officialisation de sentiers de randonnée : 14/02 Bouleternère – 15/06 Prades – 26/06 en visio.
- Participation aux réunions relatives à la stratégie du projet Activ' Vélo (15/03 et 12/05).

Date de transmission de l'acte: 26/12/2024

Date de reception de l'AR: 26/12/2024

Les autres projets réalisés

066-246600415-DE_119_2024-DE

A G E D I

- **Participation à la valorisation du Piémont**, élaboration d'une carte découverte générale du territoire et des sentiers inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée ou labélisés et patrimoniaux. Quatre communes ont été retenues sur notre territoire : St Féliu d'Amont, Corbère les Cabanes, Prunet et Belpuig, Boule d'Amont. L'Office de Tourisme a identifié des offres (hébergements et restaurations) ainsi que les personnes ressources concernant certains éléments patrimoniaux : M. A. Sanchez (Hospice d'Ille) et M. Y. Escape (Historien). En plus de la carte, une page web est créée spécifiquement, celle-ci indique également les fiches randonnées.

Représentation de l'O.T.I dans les réseaux et instances touristiques

- Le 27 janvier à Prades : 1^{re} rencontre du tourisme « Destination Conflent Canigó. »
- Le 13 avril : Comité de Destination avec Canigó Grand site.
- Le 23 avril à Marcevol : EducTour, Grands sites Occitanie.
- Le 26 avril à Saint-Cyprien : Bourse d'échange de documentation touristique.
- Le 12 mai : Comité de Destination avec Canigó Grand site.
- Le 3 juin et 7 juillet : Réunions d'échanges avec le réseau des Offices de Tourisme 66.
- Le 6 juillet à Estoher : Comité de pilotage Destination Canigó.
- Le 29 novembre à Amélie-les-Bains : Comité de Destination.



Eductour Marcevol en présence de
La vice-présidente de la Région Muriel Abadie

Date de transmission de l'acte: 26/12/2024

Date de réception de l'AR: 26/12/2024

L'O.T.I AU SERVICE DES
AGED I
SOCIO-
PROFESSIONNELS

DANS CETTE SECTION :

- La coordination d'acteurs locaux
- L'information des socio-professionnels

Onglet 6

La coordination avec les acteurs locaux :

Des groupes de travail se réunissent entre socio-professionnels et élus. Ils coordonnent l'action des acteurs du tourisme sur différentes thématiques (promotion de la nature, agrotourisme, etc.). En 2023, un seul groupe s'est réuni pour « l'animation du territoire », le 21 février. Il a permis la création d'un agenda collaboratif.

Réunions entre élus et socio-professionnels locaux :

- Groupe de travail « animation territoire » pour la création de l'agenda collaboratif et sa mise en ligne sur le site internet (21/02).
- Le groupe de travail « promotion de la nature » n'a pas été réuni, le Syndicat Mixte Canigó Grand Site ayant pris le relais en proposant aux communes volontaires un accompagnement spécifique
- Le groupe de travail « agrotourisme » n'a pas été réuni, nouvelle formule mise en place pour la balade touristique itinérante.

L'information des socio-professionnels :

V.I.T/R.G.P.D : mise en conformité suite à l'évolution de la réglementation

Cela fait maintenant 2 ans que l'O.T.I a mis en place le V.I.T (Votre Information Touristique) à destination de ces socio-professionnels. Il reste encore des personnes à sensibiliser à cet outil sur le territoire, l'O.T.I les accompagne par une assistance téléphonique.

A ce jour ont répondu à cette nouvelle mesure :

	AVANT	APRES	%
HOTEL	1	1	100%
CAMPINGS	3	3	100%
CHAMBRE D'HOTES	25	25	100%
MEUBLES	50	45	11.11%
ACTIVITES PLEINE NATURE	11	10	91%
PRODUCTEURS	41	Pas d'ouverture de droit	

Visites d'hébergements et sensibilisation à la montée en gamme :

- L'Office de Tourisme en sa qualité de référent, propose aux hébergeurs qui répondent au cahier des charges (112 critères) le classement de leur meublé. La démarche de classement des meublés de tourisme est un acte volontaire.

Date de transmission de l'acte: 26/12/2024

Date de reception de l'AR: 26/12/2024

Tableau demandes multiples :

066-246600415-DE_119_2024-DE

A G E D I

	Bélesta	Boule d'Amont	Corbere	Ille sur Tet	Millas	Rodés	St Michel de Llores
Taxe de séjour	3	2	1	9	6	3	0
Visite	0	0	0	2	3	1	0
Info classement	1	0	1	2	3	1	0
VIT	1	0	0	2	3	0	4
Meublés classés	0	0	0	0	2	0	0
Autres	0	1	0	8	4	1	1

Information sur la modification des coûts de la taxe de séjour à compter du 1er janvier 2024

Mise en place de la Taxe Additionnelle Régionale qui consiste à contribuer au financement de l'instauration ferroviaire dénommée « La société de la Ligne Nouvelle Montpellier-Perpignan » **Les tarifs ci-dessous ont été délibérés le 01 mars 2023 par le conseil communautaire pour toutes locations saisonnières prises à compter du 1^{er} janvier 2024.**

Catégorie hébergement et classement	Tarifs CCRC hors TADRS	Taxe additionnelle Départementale	Taxe additionnelle Régionale
Palace	1,82	10%	34%
Hôtel, résidence ou meublé 5*	1,36		
Hôtel, résidence ou meublé 4*	0,82		
Hôtel, résidence ou meublé 3*	0,73		
Hôtel, résidence ou meublé 2*	0,64		
Hôtel, résidence ou meublé 1*	0,55		
Villages de vacances 4*, 5*	0,64		
Villages vacances 1*, 2*, 3*	0,55		
Chambre d'hôtes, Auberges collectives	0,55		
Emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques.	0,45		
Terrains de camping et terrains de caravanage, et tout autre terrain d'hébergement de plein air équivalent 3*, 4*, 5*			
Terrains de camping et terrains de caravanage, et tout autre terrain d'hébergement de plein air équivalent 1*, 2*	0,20		
Non classés ou en attente			
Ports de plaisance	0,20		
Hébergement non classé ou en attente excepté des hébergements de plein air	2,5% coût nuitée		

TADRS = taxe additionnelle Départementale et Régionale de séjour devant être collectée en même temps que la taxe de séjour

Date de transmission de l'acte: 26/12/2024

Date de reception de l'AR: 26/12/2024

« **L'Espace Pro** » du site internet de l'O.T.I

066-246600415-DE_119_2024-DE

A G E D I

Pour rappel, afin de communiquer efficacement les dernières informations avec nos professionnels, nous avons repensé l'outil « Espace Pro » sur le site internet de l'O.T.I.

« **HEBERGEMENT TOURISTIQUE** »

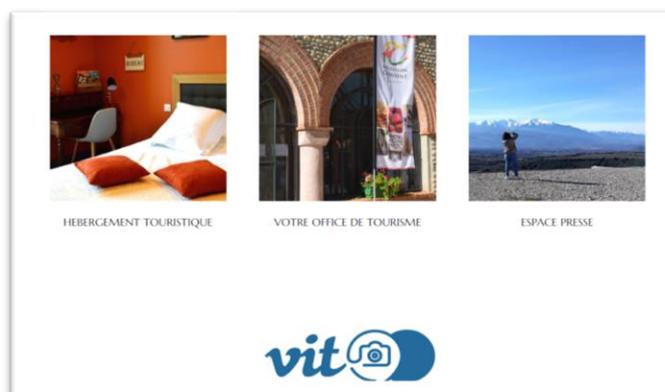
Taxe de séjour / Guide de location / Hébergement insolite / Déclarer votre logement / SACEM/ Classement, labels & Marques

« **VOTRE OFFICE DE TOURISME** »

Rapports d'activité / Règlements / Labels & Marques

« **ESPACE PRESSE** » : *Fiches presse*

« **V.I.T** » : *Votre information touristique*



Date de transmission de l'acte: 26/12/2024

Date de reception de l'AR: 26/12/2024

066-246600415-DE_119_2024-DE

LA GESTION FINANCIERE

DANS CETTE SECTION :

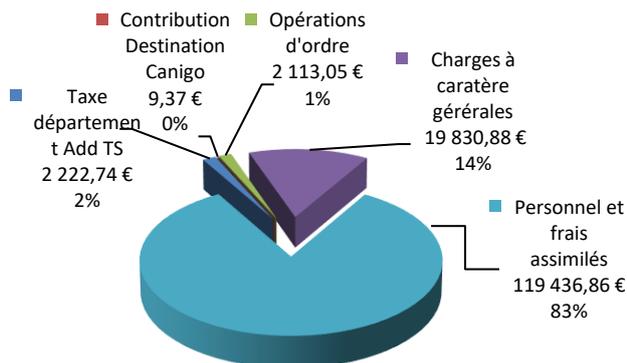
- Les dépenses de fonctionnement
- Les recettes de fonctionnement
- Les investissements

Onglet 7

L'O.T.I Roussillon Conflent est un service public administratif à autonomie financière.

Les dépenses de fonctionnement

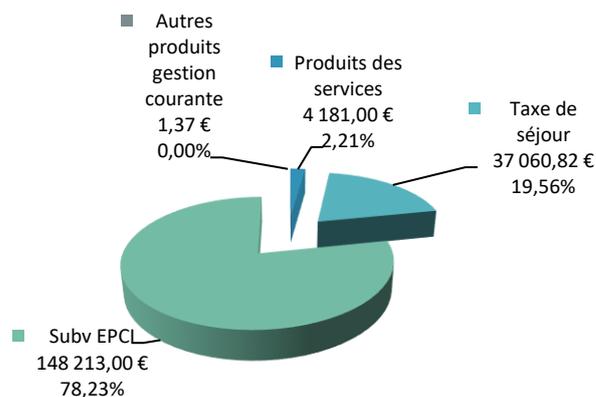
143 612.90€ de dépenses de fonctionnement



Les recettes de fonctionnement

189 456.19€ de recettes de fonctionnement

Hors excédent reporté



Les investissements :

331,91€ de dépenses globales d'investissement

Immobilisations corporelles : achat d'un écran pour le poste d'E-tourisme à l'accueil et de stores jour/nuit pour le bureau administratif du service.

Date de transmission de l'acte: 26/12/2024

Date de reception de l'AR: 26/12/2024

066-246600415-DE_119_2024-DE

A G E D I

SITE WEB !!

www.tourisme-roussillon-confient.fr



ROUSSILLON
CONFLENT
Tourisme

Et retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



@Tourisme.Roussillon.Conflent



@tourisme_roussillon_confient



Office de tourisme Roussillon Confient